

DEPARTEMENT  
DES  
PYRENEES - ATLANTIQUES

-----  
COMMUNE D'ASSON  
-----

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le Maire de la Commune d'ASSON certifie avoir, à la date du 12 septembre 2022, fait afficher l'avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique à laquelle est soumis le projet de révision allégé n° 1 portant sur la suppression d'EBC du plan local d'urbanisme aux lieux suivants :

- Mairie (panneau d'affichage extérieur)
- Ecoles du Bourg et du Pont Latapie
- Salle de l'Isarce et salle de sports Jean Labarrère
- à l'entrée du chemin de Baburet (depuis le route de Lourdes)
- sur le futur lieu d'implantation de l'antenne, sur la parcelle C 578, le long du chemin forestier
- le long de chemin de Bengues à l'Est de l'antenne
- le long du chemin de Sarramayou, sur la parcelle G 438 concernée par le projet de canalisation AEP
- à proximité de la station d'épuration

Fait à ASSON, le 13/09/2022



L'Adjoint Délégué

Alexandre LARRUHAT

L'Adjoint Délégué  
Alexandre LARRUHAT